

Accueil de Loisirs sans Hébergement

SIRIS ST AIGNAN/LION



**DOSSIER D'INSCRIPTION
VACANCES DE TOUSSAINT 2012**

Accueil de Loisirs sans hébergement du SIRIS ST AIGNAN/LION
Mairie de Saint Aignan le Jaillard
3 Rue de la Mairie
45600 Saint Aignan le Jaillard
Tel : 0238362607
Adresse mail : mairie.st.aignanlejaillard@orange.fr

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT SIRIS ST AIGNAN/LION

L'accueil de loisirs fonctionnera au groupe scolaire Val et Bruyère, pour les vacances de toussaint : du 5 au 9 novembre 2012 de 9h00 à 16h30 (garderie de 7h00 à 9h00 et de 16h30 à 18h00).

Les enfants seront répartis dans des groupes selon différentes tranches d'âge sous la responsabilité de l'équipe d'animation et participeront aux diverses activités.

Peuvent être inscrits tous les enfants scolarisés de 3 ans révolus à 12ans.

Le tarif de base de l'accueil de loisirs pour 2012 est fixé :

- 15 € par jour (communes de St Aignan et Lion)
- 17 € par jour (autres communes)
- 2 € par sortie extérieures avec bus
- 4€ par nuit pour le camping

Ce tarif variera en fonction du quotient familial de la CAF (octobre 2011) de chaque famille.

Païement : par semaine à la réception de la facture

LE DOSSIER D'INSCRIPTION comprend (obligatoire) :

- 1 fiche de renseignement par enfant
- 1 fiche sanitaire de liaison par enfant + copie carnet de vaccinations (obligatoire)
- 1 fiche de présence
- 2 autorisations parentales
- l'attestation de quotient familial fournie par la CAF d'octobre 2011
- 1 copie attestation d'assurance responsabilité civile

IMPORTANT : Nous vous demandons de retourner le **dossier complet** *à la mairie de Saint Aignan le Jaillard (au secrétariat ou dans la boîte aux lettres) avant le 26 octobre 2012.

*Tout dossier incomplet vous sera retourné.

PS : horaires d'ouverture de la mairie de St Aignan le Jaillard :

Lundi de 15h00 à 18h00
Mardi-jeudi de 14h00 à 17h00
Vendredi de 14h00 à 16h00
Samedi de 9h00 à 12h00

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT
SIRIS ST AIGNAN/LION

FICHE DE RENSEIGNEMENT

Nom de l'enfant :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Nom du représentant légal:

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

N° Tél domicile :

Tél portable :

Tél travail du Père :

Tél travail de la mère:

N° allocataire CAF :

Quotient familiale d'octobre 2011 :
(joindre copie attestation du quotient)

Régime sécurité sociale : ☐ Général ☐ SNCF ☐ RATP ☐ EDF ☐ MSA

En cas d'accident, j'autorise la direction du centre à faire transporter mon enfant à l'hôpital.

Personne à prévenir :

Tél :

Date :

Signature :

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT
SIRIS ST AIGNAN/LION

FEUILLE DE PRESENCE VACANCES DE TOUSSAINT
DU 5 AU 9 NOVEMBRE 2012

Nom de l'enfant :

Prénom :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI

Présence pour la garderie

LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir

Signature des parents :

Merci de bien vouloir marquer d'une croix les jours de présence de votre enfant.

L'accueil de loisir ne dispose que de 20 places. La priorité sera donnée aux enfants inscrits toute la semaine.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT
SIRIS ST AIGNAN/LION

AUTORISATION PARENTALE
SORTIE

Je soussigné Monsieur et Madame

Résident à l'adresse suivante (adresse complète)

Responsable de l'enfant

Autorise Monsieur et Madame

N° de téléphone :

A venir récupérer mon enfant le soir à l'accueil de loisir

Fait à _____ le _____

Signature du parent responsable légal de l'enfant

NB : l'enfant ne sera pas autorisé à quitter l'accueil de loisir avec une personne autre que celle mentionnée sur l'autorisation.

AUTORISATION PARENTALE PHOTOS

Je soussigné Monsieur et Madame

Autorise l'équipe d'animation de l'accueil de loisir à photographier ou filmer mon enfant.....
..... Et à les utiliser dans le cadre d'une activité de l'accueil de loisir.
Aucune photo ou vidéo ne sera diffusée sur internet.

Fait à _____ le _____

Signature du parent responsable légal de l'enfant